

Réf: Dossier N° : 57270

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « POISSONNERIE DE DANGA »

Siège social : ABIDJAN - COCODY DANGA, 06 BP 396 ABIDJAN 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « POISSONNERIE DE DANGA » .

Objet: poissonnerie, Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY DANGA, 06 BP 396 ABIDJAN 06

GERANT: Monsieur REDA MARIAM.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30894 du 27/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27416 du 27/11/2018

